

PÔLE DE RESSOURCES
DÉPARTEMENTAL



Programme d'action

Année 2008

- Sommaire -

Introduction générale	4
Lutte contre les discriminations (LCD)	6
Observations / constats	6
Options d'intervention retenues	6
Programme	7
1. Projet « Accès au droit et cohésion sociale » - volet promotion de l'égalité	7
2. « Transfert » d'une démarche expérimentale de lutte contre les discriminations	8
3. Séminaire « Penser l'égalité, agir contre les discriminations »	8
4. Atelier de présentation et d'échanges de pratiques sur la LCD au logement	9
5. Atelier des élus « Agir contre les discriminations au niveau local »	9
6. Formations d'acteurs ressources « la LCD : se former et sensibiliser »	10
7. Autres actions (appui plans territoriaux de LCD, interventions ponctuelles...)	10
Culture et politique de la ville	12
Observations / constats	12
Options d'intervention retenues	12
Programme	12
1. Cycle de qualification sur l'action culturelle au niveau local	12
2. Ateliers de présentation et d'échanges de pratiques (projets culturels et artistiques)	13
Développement durable	14
Observations / constats	14
Options d'intervention retenues	14
Programme	14
1. Cycle de qualification « Développement durable : la politique de la ville en action »	14
2. Atelier de présentation et d'échanges de pratiques « GUP et développement durable »	15
3. Elaboration de dossiers thématiques et renforcement du service info doc	15
4. Autres actions	15
Appui aux acteurs en charge des dispositifs politique de la ville et DSU	16
I. Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS)	16
Observations / constats	16
Options d'intervention retenues	16
Programme	17
1. Groupe de travail « Evaluation des CUCS »	17
2. Groupe de travail des chefs de projet CUCS	17
3. Ateliers thématiques « Développement économique et emploi »	17
4. Groupe de travail des coordonnateurs ASV et autres dispositifs locaux de santé	18
5. Etude-diagnostic sur le thème « Prévention de la délinquance »	19

II. Projets de réussite éducative (PRE)	19
Observations / constats	19
Options d'intervention retenues	19
Programme	20
1. Cycle de qualification « Evaluer un PRE »	20
2. Groupe de travail sur la Réussite éducative	20
3. Autres actions	21
III. Projets de rénovation urbaine (PRU)	21
Observations / constats	21
Options d'intervention retenues	21
Programme	21
1. Groupe de travail « Clauses d'insertion dans les PRU »	21
2. Journée départementale sur le logement dans le cadre des PRU	22
Soutien à la vie associative	23
Observations / constats	23
Options d'intervention retenues	23
Programme	24
1. Groupe de travail « Appui aux associations et politique de la ville »	24
2. Cycles de qualification « Evaluer son projet »	24
3. Séminaire de travail « De l'utilité des associations dans le développement social des territoires » : restitution et mise en débat au niveau départemental	24
4. Autres actions	25
. Appui méthodologique à l'organisation d'une Journée d'informations et d'échanges des Missions locales	25
. Formation « Méthodologie de projet » (Argenteuil)	26
Actions transversales	27
1. Les Petits-déjeuners du Pôle	27
2. Rencontres « Observations et territoires »	27
Autres actions	29
1. Recherche action « Conditions de vie de familles issues de l'immigration » : restitution et élaboration d'actions de qualification	29
2. Appui méthodologique à l'organisation d'une Journée « Les violences faites aux femmes la situation des femmes immigrées »	30
Information, documentation, publications et communication	31
1. Service info doc	31
2. Centre de documentation	31
3. Lettre mensuelle d'information <i>Résonances</i>	31
4. Site Internet	31
5. Publications	32

Introduction générale

Présentation du Pôle de ressources

Le Pôle de ressources exerce, sur le département du Val d'Oise, une mission d'information, de qualification, d'appui et de mise en réseau de l'ensemble des acteurs impliqués dans la politique de la ville et le développement social urbain.

Ses thèmes de travail relèvent de toutes les problématiques qui concernent la ville et ses habitants.

Ses modes d'intervention sont pluriels : cycles de qualification, ateliers thématiques, groupes de travail, séminaires, journées départementales, rencontres entre chercheurs et acteurs de terrain, interventions publiques, service info doc, publications, animation internet...

Ses principes d'action reposent sur : la rencontre entre acteurs issus de structures, sites d'intervention et métiers différents ; la production de connaissances à partir de l'échange des pratiques locales existantes et l'apport d'expertises.

Programme d'action 2008

De nouveaux chantiers viendront compléter les domaines d'intervention couverts ces dernières années par le Pôle de ressources. Au titre des nouveautés, plusieurs actions porteront sur « culture et politique de la ville », afin d'interroger la place de l'action culturelle dans les quartiers et les enjeux qu'elle recouvre en termes notamment de démocratie culturelle, d'intégration et de valorisation des territoires. Le développement durable sera également une nouveauté ; il sera en particulier abordé dans sa relation avec la gestion urbaine de proximité.

La lutte contre les discriminations continuera à être un thème fort d'intervention, dans le cadre, par exemple, de la poursuite du projet « Accès au droit et cohésion sociale » sur l'Est du Val d'Oise. Parmi les autres actions programmées en la matière, on peut également citer la tenue d'un séminaire annuel « Penser l'égalité, agir contre les discriminations » qui traitera de façon spécifique des fondements des processus discriminatoires liés au genre, à l'origine et au territoire.

Dans la continuité des années précédentes, le Pôle de ressources proposera des actions¹ en appui aux acteurs en charge de la mise en œuvre des dispositifs politique de la ville, portant à la fois sur l'ingénierie de projet (CUCS, PRE), et sur des entrées thématiques comme le développement économique, l'emploi et l'insertion (CUCS, PRU), la réussite éducative (PRE), la prévention de la délinquance (CUCS), la santé (ASV) ou encore le logement (PRU).

¹ Le principe de mise en œuvre d'actions d'appui aux acteurs en charge du dispositif CIVIQ 2 a été évoqué avec le Conseil général. Le contenu de ces actions n'ayant pas encore été défini, elles ne sont pas présentées dans le présent document.

L'axe « Soutien à la vie associative » donnera lieu à un certain nombre d'actions de qualification (méthodologie de projet) et à la poursuite des travaux engagés en 2007 dans le cadre du séminaire interassociatif « De l'utilité des associations dans le développement social des territoires ».

Des rencontres avec des chercheurs seront par ailleurs organisées via les « Petits-déjeuners du Pôle ». À noter également, un nouveau rendez-vous intitulé « Observations et territoires » qui sera l'occasion, tous les deux mois, de présenter des études et enquêtes statistiques départementales et régionales susceptibles de renforcer la connaissance territoriale des acteurs du Val d'Oise.

Lutte contre les discriminations (LCD)

Observations / constats

Dans le cadre d'un sondage commandité par la Préfecture du Val d'Oise en 2006, 23 % des valdoisiens ont déclaré avoir été victimes de discriminations, principalement en matière d'accès à l'emploi (32%), d'accès aux services publics et administrations (21%) et au logement (18%). La discrimination apparaît avant tout liée à la couleur de la peau, à l'origine ethnique, à la consonance du nom et au genre.²

Rapportés aux territoires inscrits en politique de la ville, les processus de discrimination touchent, de façon massive, les populations fortement représentées issues de l'immigration. Plusieurs diagnostics territoriaux ont ainsi permis, ces dernières années, de mesurer l'ampleur du phénomène³ : difficultés à décrocher un entretien d'embauche, taux de chômage élevé, surreprésentation dans les formes de travail précaire, cumul de discriminations pour les jeunes et femmes issues de l'immigration...

La mobilisation des institutions, des professionnels de l'intervention sociale et du développement social urbain, des associations, des élus locaux, et dans une moindre mesure des acteurs économiques, s'accroît progressivement : actions de sensibilisation d'associations et de mouvements d'éducation populaire, interventions de la COPEC, mise en place d'un pôle de lutte contre les discriminations au TGI, recrutement de chargés de mission dans les villes...

Options d'intervention retenues

La lutte contre les discriminations suppose, pour produire des effets d'échelle, une mise en œuvre massive d'actions de mobilisation en direction de tous les publics (intervenants sociaux, institutions, acteurs économiques, bailleurs sociaux habitants...), de sorte que le maillage de l'ensemble de ces actions (et de leurs résultats) puisse contribuer à un changement effectif des pratiques.

Pour y contribuer, et fort de son expérience accumulée dans ce domaine, le Pôle de ressources souhaite maintenir la lutte contre les discriminations comme l'un des axes majeurs de son intervention pour les prochaines années (moyen : pérennisation et élargissement du poste de chargé(e) de projets LCD créé en 2007).

En 2008, le programme d'accompagnement, de qualification et de mise en réseau des acteurs portera sur les phénomènes de discrimination en général, et sur ceux qui touchent les populations issues de l'immigration en particulier.

²Diversité, discrimination et égalité des chances dans le Val d'Oise – sondage réalisé auprès de 1002 personnes âgées de 15 ans et plus, habitants en ZUS et hors ZUS (CSA / Préfecture du Val d'Oise).

³ Diagnostic territorial sur la lutte contre les discriminations à l'emploi et à la formation des jeunes issus de l'immigration dans le secteur Est du Val d'Oise (ACT Consultants, FASILD, juin 2006) ; Diagnostic territorial stratégique de l'intégration et de la lutte contre les discriminations de la commune de Cergy (IDS LERS / FASILD, octobre 2006).

Parmi les options privilégiées : le renouvellement des modes d'intervention du Pôle de ressources afin de favoriser ou conforter la mobilisation (séminaire, formation d'acteurs ressources) ; une sensibilisation plus spécifique en direction des acteurs clefs que sont les élu(e)s, les bailleurs sociaux et les entreprises.

Le programme qui en résulte, recouvre des actions complexes de type projet et des actions plus ponctuelles, toutes engagées dans le cadre de partenariats avec les acteurs territoriaux.

Programme

1. Projet « Accès au droit et cohésion sociale » - volet promotion de l'égalité

Ce projet, initialement prévu pour s'achever fin 2007, est mis en œuvre par le CIDFF95 et le Pôle de Ressources. Il concerne 5 villes de l'Est du Val d'Oise, à savoir : Arnouville-lès-Gonesse, Garges-lès-Gonesse, Gonesse, Sarcelles et Villiers-le-Bel.

Son objet est de contribuer au renforcement et au développement de la coopération des acteurs de l'Est du Val d'Oise intervenant autour de deux volets thématiques : droit de la famille et promotion de l'égalité. Le Pôle de ressources assure la mise en œuvre et la coordination du volet « promotion de l'égalité »⁴, et a recruté à cet effet une chargée de projet « Lutte contre les discriminations » en mars 2007.

En accord avec l'ensemble des partenaires impliqués dans la mise en œuvre du projet⁵, il a été décidé de reconduire ce projet en 2008, en vue de poursuivre et renforcer la dynamique intercommunale de lutte contre les discriminations ainsi engagée.

Plusieurs domaines d'intervention seront coordonnés et animés par le Pôle de ressources dans le cadre de ce travail intercommunal :

- **L'information et l'orientation des personnes victimes de discriminations** : développement et mise en réseau des lieux de permanences, élaboration de protocoles de suivi des situations entre les différents intervenants, développement d'une fonction d'observation territoriale ;
- **la sensibilisation et la formation des acteurs** : organisation d'une journée d'information et de sensibilisation, mobilisation des directions des ressources humaines des collectivités concernées en vue de l'élaboration de plans de formation permanents... ;
- **le renforcement de la capacité des professionnels concernés à mobiliser les acteurs économiques** (TPE, PME, grandes entreprises). Démarche : engager un groupe de travail réunissant des professionnels de l'insertion, de l'emploi et du développement économique afin, collectivement, d'identifier et analyser les obstacles qui se présentent à cette mobilisation, puis construire et capitaliser des modes d'intervention adaptés ;

⁴ Le volet « droit de la famille » est coordonné par le CIDFF95.

⁵ Villes (5), CAF, Conseil général, Mission locale Est Val d'Oise, Associations ACSC Escale Ste Monique, Accueil et Culture, Collectif Fusion, Du côté des femmes.

- **le renforcement de la capacité des acteurs sociaux et socioculturels** à mener des actions collectives d'accompagnement et de sensibilisation des habitants, en lien avec les questions de représentations, de banalisation ou de victimisation. Démarche : groupe de travail (sous réserve) ;
- **la préparation pour 2009 d'un événement culturel** intercommunal sur le thème de la lutte contre les discriminations (partenariat avec notamment les services culturels des villes).

NB : Toutes les actions sont ou seront conçues avec l'ensemble des acteurs de terrain (villes, associations, institutions) impliqués dans le pilotage et la mise en œuvre du projet.

Date ou période envisagée : année

Publics : élu(e)s, Etat, collectivités territoriales, acteurs économiques, habitants, associations...

Territoire : 5 villes de l'Est du Val d'Oise

2. « Transfert » d'une démarche expérimentale de lutte contre les discriminations

L'ensemble des effets produits sur l'Est du Val d'Oise dans le cadre du projet « Accès au droit et cohésion sociale » - volet promotion de l'égalité (voir point précédent) valident l'intérêt de la démarche et son approche intercommunale. Cette expérience-pilote mérite d'être proposée à d'autres territoires du Val d'Oise qui présentent des problématiques similaires, en termes de mobilisation et coopération entre acteurs, de qualification des professionnels, d'informations et d'accompagnement des habitants.

Si la prise de conscience de la nécessité d'agir s'opère progressivement à l'échelle du département, les actions mises en place restent encore éparées et relativement isolées. L'objectif recherché ici est de pouvoir capitaliser la méthode et les enseignements tirés du projet « Accès au droit et cohésion sociale », pour créer les conditions d'une mise en mouvement sur d'autres territoires du département.

Le travail visera, dans le cadre de cette action, à : repérer les structures intéressées à porter des dynamiques de lutte contre les discriminations sur leur territoire (ville, institution, association) ; animer des rencontres pluri-acteurs pour restituer le projet conduit dans l'Est du Val d'Oise ; accompagner et positionner en tant que ressources les structures engagées dans les dynamiques ainsi créées.

Date ou période envisagée : année

Publics : élu(e)s, Etat, collectivités territoriales, associations...

Territoires envisagés (à confirmer) : Argenteuil-Bezons, Cergy-Pontoise

3. Séminaire « Penser l'égalité, agir contre les discriminations »

Le séminaire aura pour but de sensibiliser les acteurs du département aux fondements des processus discriminatoires - le plus souvent inconscients - qui entravent la mise en œuvre du principe d'égalité de traitement et limitent le modèle actuel d'intégration.

Il privilégiera une approche à la fois réflexive et pratique visant à transmettre : les raisonnements qui permettent d'articuler une compréhension sociologique et juridique de la notion de discrimination ; les processus de déconstruction des « lunettes sociales » qui ont favorisé l'installation de systèmes discriminatoires stabilisés ; une connaissance fine des phénomènes discriminatoires en développant une approche par critère (genre, origine nationale réelle ou supposée, territoire), et leurs conséquences sur les différentes sphères de la vie sociale (logement, emploi, école...).

Les séances combineront des temps d'exposés magistraux avec des chercheur(e)s invité(e)s (matin), et des temps d'échanges en atelier sur les pratiques professionnelles et institutionnelles (après-midi).

Date ou période envisagée : année

Nombre de séances : 5

Publics : élu(e)s, équipes politique de la ville, Etat, collectivités territoriales, associations...

Territoire : département

Intervenants : ISCRA-Méditerranée (animation séminaire) + chercheur(e)s

4. Atelier de présentation et d'échanges de pratiques sur la lutte contre les discriminations au logement

Cet atelier sera centré sur une approche opérationnelle, à partir de la présentation d'expériences valdoisiennes et d'autre(s) département(s), de leur mise en débat et de l'analyse des principaux enseignements utiles pour l'action (enjeux, conditions de réussite...). Il sera conçu en concertation avec les institutions et organismes du département intervenant dans le domaine du logement.

Les pratiques ainsi analysées porteront sur des démarches partenariales de lutte contre les discriminations ayant notamment engagé des bailleurs sociaux et/ou des villes.

Date ou période envisagée : mai

Publics : bailleurs sociaux, élu(e)s, équipes politique de la ville, Etat, collectivités territoriales

Territoire : département

5. Atelier des élu(e)s « Agir contre les discriminations au niveau local »

Le Pôle de ressources proposera aux élu(e)s des villes en contrat urbain de cohésion sociale de participer à un temps d'information et de concertation sur le thème de la lutte contre les discriminations. L'objectif sera, au-delà d'un renforcement des connaissances sur l'ampleur du phénomène, ses représentations et la législation en vigueur, d'identifier les enjeux et les difficultés qui se posent dans la mise en œuvre de politiques locales de lutte contre les discriminations.

En fonction des attentes et perspectives de travail issues de l'atelier, d'autres actions pourront être, par la suite, engagées par le Pôle de ressources.

Date ou période envisagée : octobre
Publics : élu(e)s des villes en contrat urbain de cohésion sociale
Territoire : département

6. Formations d'acteurs ressources : « la lutte contre les discriminations : se former et sensibiliser »

En 2006 et 2007, le Pôle de ressources, en lien avec la COPEC du Val d'Oise, a initié une démarche expérimentale, visant à former des agents de l'Etat volontaires pour animer, dans leur service ou administration, des temps de sensibilisation à la lutte contre les discriminations (préfecture, DDASS, administration pénitentiaire...).

Convaincu de la pertinence de cette démarche, l'objet de la présente action vise au renforcement et à l'extension de cette expérimentation à d'autres organisations (collectivités territoriales, associations...) sur l'ensemble du département.

Elle visera à doter les participants d'un bagage conceptuel et méthodologique de base sur les discriminations, d'une trame d'animation et d'outils pédagogiques. En ce sens, un kit d'aide à l'organisation de temps de sensibilisation a été réalisé en 2007, comprenant des fiches techniques et des supports audio-visuels.

Au-delà, le Pôle de ressources sera en mesure d'accompagner les différents acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs premières actions de sensibilisation.

Date ou période envisagée : juin-décembre
Nombre de formations en 2008 : 2 (2 en 2009)
Publics : collectivités territoriales, associations, Etat
Territoire : département
Partenaire : COPEC

7. Autres actions

. Appui à l'élaboration et la mise en œuvre de plans territoriaux de lutte contre les discriminations

Les plans territoriaux de lutte contre les discriminations constituent un dispositif régi par un appel d'offres national. Ils sont élaborés et signés par les délégués de l'ACSE et les collectivités territoriales ou leurs établissements publics et s'inscrivent dans les contrats urbains de cohésion sociale. L'objectif des plans territoriaux est de détecter et réduire les discriminations auxquelles sont exposés les habitants des quartiers prioritaires par l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'actions contre les discriminations sur le marché du travail et dans l'accès au logement.

Dans ce cadre, le Pôle de ressources pourra être amené, en 2008, à accompagner les villes qui souhaitent s'engager ou qui sont en cours d'engagement dans cette démarche (villes pressenties : Garges-lès-Gonesse, Cergy).

. *Participation aux travaux de la COPEC* et implication dans les chantiers mis en œuvre.

. *Interventions ponctuelles* dans le cadre de colloques, tables rondes...

Culture et politique de la ville

Observations / constats

La politique culturelle est un outil à part entière de développement social territorial. Au-delà du soutien de la création artistique et de la valorisation du patrimoine, elle joue et peut jouer, à la croisée des politiques urbaines, sociales, éducatives ou économiques, et notamment dans les quartiers inscrits en politique de la ville, un rôle déterminant quant aux enjeux de démocratie culturelle, d'intégration et de valorisation des territoires.

Dans un contexte de fragilisation du secteur culturel, lié notamment au désengagement de l'Etat et à la réduction des financements, plusieurs interrogations se posent sur : la place de la création dans la ville et les quartiers, la participation des habitants, l'échelle d'intervention, la relation entre culture et socioculturel, ou encore le portage des projets artistiques et culturels.⁶

Options d'intervention retenues

Des demandes d'acteurs parviennent au service info doc. Elles concernent, globalement, le recours aux projets culturels pour favoriser la participation des habitants à la mise en œuvre de dispositifs politique de la ville (rénovation urbaine, santé, lutte contre les discriminations...), l'accès à la culture et l'élaboration de politiques territoriales.

Au regard de ces attentes et des constats identifiés au point précédent, le Pôle de ressources a décidé de conduire un travail spécifique sur ce thème. Il sera notamment mené en collaboration avec des chercheurs du laboratoire *Mobilités, Réseaux, Territoires, Environnement* de l'Université de Cergy-Pontoise.⁷

Enjeu : conforter la culture comme un champ d'intervention incontournable du développement social urbain.

Programme

1. Cycle de qualification sur l'action culturelle au niveau local

Le cycle apportera un cadrage général de la problématique au plan territorial : renforcer la connaissance des acteurs politique de la ville en termes de compréhension des enjeux, des méthodes et des ressources mobilisables ; et une réflexion collective et pratique sur les conditions d'une mise en action au niveau local : comment engager des actions culturelles sur un territoire inscrit en politique de la ville ?

⁶ Lire Elizabeth Auclair, « A quelles conditions l'action culturelle peut-elle constituer un vecteur d'intégration sociale et devenir un véritable outil de valorisation du territoire ? », intervention faite au colloque « Dynamique de valorisation et de revalorisation des territoires urbains, organisé par l'Université d'Evry les 2 et 3 mars 2006 (disponible au Pôle de ressources).

⁷ Autres partenariats envisagés : Fédération départementale des centres sociaux, Ligue de l'enseignement...

Date ou période envisagée : juin

Publics : équipes politique de la ville, collectivités territoriales, associations, élu(e)s

Territoire : département

2. Atelier de présentation et d'échanges de pratiques (projets culturels et artistiques)

Cet atelier sera centré sur une approche opérationnelle, à partir de la présentation d'expériences valdoisiennes et d'autre(s) département(s), de leur mise en débat et de l'analyse des principaux enseignements utiles pour l'action (enjeux, conditions de réussite...). Il sera conçu en concertation avec les institutions et organismes du département intervenant dans le domaine de la culture.

Les pratiques ainsi analysées porteront sur des projets, démarches et politiques engagés par des collectivités territoriales ou des associations. Elles seront également l'occasion de présenter le point de vue d'artistes.

Date ou période envisagée : septembre-décembre

Nombre d'atelier : 1 (+ d'autres en 2009)

Publics : équipes politique de la ville, collectivités territoriales, associations, élu(e)s

Territoire : département

Développement durable

Observations / constats

Les conséquences relatives au dérèglement climatique, à l'augmentation continue de la consommation d'énergie et la production de déchets, ou encore à l'épuisement des ressources naturelles, sont aujourd'hui reconnues. L'obligation de penser et d'agir « développement durable » questionne désormais toutes les politiques d'aménagement du territoire et les principales politiques sectorielles.

La politique de la ville n'échappe pas à cette obligation, mais elle paraît plus difficile encore à mettre en œuvre dans un contexte de grands ensembles particulièrement éloignés des normes « Qualité » et habités par des populations qui subissent de plein fouet « l'inégalité écologique » et la dégradation de leur milieu de vie.

Dans le Val d'Oise, des politiques globales de collectivités territoriales existent mais restent néanmoins minoritaires. Plusieurs villes se sont ainsi engagées (Cergy, Vauréal, Bessancourt...), d'autres l'envisagent dans le cadre de la prochaine mandature. Le Conseil général, par ailleurs, soutient un certain nombre d'initiatives.

Options d'intervention retenues

Ce thème a été jusqu'à ce jour relativement peu traité par le Pôle de ressources. Une journée régionale organisée par les 4 centres de ressources d'Ile-de-France en novembre 2007 a constitué une première étape d'intervention.

En parallèle à l'organisation d'autres journées qui seront menées au niveau régional (voir point 4 page 15), le Pôle de ressources conduira des actions de qualification et de sensibilisation qui auront vocation, au regard de l'étendue de ce que recouvre le développement durable, à prioriser l'étude de démarches de proximité, en mesure d'être développées dans le contexte des territoires politique de la ville.

Programme

1. Cycle de qualification « Développement durable : la politique de la ville en action »

Ce cycle veillera à renforcer les connaissances en matière de développement durable (diversité d'applications, méthodologies d'action...), et à réfléchir aux conditions d'une articulation réussie entre développement durable et politique de la ville.

Enjeux communs : qualité du cadre de vie, création d'emplois, mobilisation des habitants, maîtrise des charges, mobilité territoriale...

Expériences significatives : gestion domestique des énergies, auto-réhabilitation, transport partagé...

Date ou période envisagée : septembre

Publics : équipes des CUCS, collectivités territoriales, associations

Territoire : département

2. Atelier de présentation et d'échanges de pratiques « Gestion urbaine de proximité et développement durable »

La gestion urbaine de proximité (GUP) est un axe essentiel des politiques d'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers inscrits en politique de la ville menées par les collectivités territoriales, les bailleurs sociaux et l'Etat.

Les liens avec les objectifs de développement durable sont par ailleurs réaffirmés régulièrement, la gestion urbaine de proximité pouvant constituer l'un des supports les plus appropriés pour mettre en place des démarches concertées de développement durable (tri des déchets, aménagement voirie...) et des actions de sensibilisation des habitants.

L'atelier sera centré sur une approche opérationnelle, à partir de la présentation d'expériences valdoisiennes et d'autre(s) département(s), de leur mise en débat et de l'analyse des principaux enseignements utiles pour l'action (enjeux, conditions de réussite...).

Date ou période envisagée : décembre

Publics : responsables des GUP, collectivités territoriales, bailleurs sociaux, associations, élu(e)s

Territoire : département

3. Elaboration de dossiers thématiques et renforcement du service info doc

L'élaboration de dossiers thématiques visera notamment à valoriser les initiatives départementales existantes en matière de développement durable et rassembler des informations et données spécifiques utiles aux acteurs du département.

Le renforcement du service info doc passera par un enrichissement et un élargissement des ressources documentaires disponibles (acquisitions, abonnements).

Date ou période envisagée : année

Publics : indifférencié

Territoire : département

4. Autres actions

. *Organisation d'une journée régionale sur « Mobilités régionales et développement durable »*, en collaboration avec les 3 autres centres de ressources politique de la ville d'Ile-de-France (25 novembre).

Appui aux acteurs en charge des dispositifs politique de la ville et développement social urbain

La mise en œuvre des principaux dispositifs politique de la ville (CUCS, PRE, PRU, ASV...) se réalisera, en 2008, dans un contexte particulier marqué par trois événements majeurs : les élections municipales et les possibles changements d'orientation des politiques locales ; l'application du plan *Espoir banlieues* dont un certain nombre de dispositions pourront avoir des répercussions sur l'orientation des programmes d'action engagés ; le renouvellement en fin d'année de certains dispositifs (PRE).

I. Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS)

Observations / constats

Dans le département du Val d'Oise, 27 communes sont concernées par ce dispositif, donnant lieu à 11 CUCS communaux ou intercommunaux.⁸

Le plan *Espoir banlieues* réaffirme la volonté, déjà exprimée dans la circulaire de mai 2006 instaurant les CUCS, d'une mobilisation forte du droit commun. Chaque ministère doit ainsi présenter en 2008 un programme de travail sur 3 ans visant à « réduire les écarts structurels entre les quartiers et le reste du pays ». Ces programmes risquent de modifier le contexte général d'intervention des acteurs en charge de la mise en œuvre des CUCS.

Options d'intervention retenues

Dans le prolongement des options d'intervention retenues pour la période 2007-08, le Pôle de ressources proposera 2 niveaux d'intervention en matière d'accompagnement et de qualification des équipes en charge des CUCS :

- *la conduite de projet, rapportée aux enjeux d'observation, de suivi et d'évaluation* : accompagner méthodologiquement les équipes et chefs de projet pour une meilleure appréhension des problématiques rencontrées sur les territoires d'intervention, et une mise en œuvre effective de véritables démarches d'évaluation ;
- *la coordination et la cohésion des actions, dans le cadre des champs thématiques identifiés dans les CUCS* : favoriser, entre les différents acteurs concernés, le partage d'un langage commun et la compréhension des différents enjeux.

⁸ CUCS intercommunaux : Communauté d'agglomération d'Argenteuil - Bezons (2 communes) ; Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (7 communes : Cergy, Eragny-sur-Oise, Jouy-le-Moutier, Osny, Pontoise, Saint-Ouen-l'Aumône, Vauréal) ; Communauté d'Agglomération de la Vallée de Montmorency « Cavam » (4 communes : Deuil-la-Barre, Saint-Gratien, Soisy-sous-Montmorency, Montmagny) ; Communauté d'agglomération « Val et Forêt » (3 communes de l'intercommunalité : Ermont, Eaubonne, Franconville, + Sannois) ; Communauté d'agglomération du Val de France (4 communes : Arnouville-lès-Gonesse, Garges-lès-Gonesse, Sarcelles, Villiers-le-Bel).

CUCS communaux : Fosses ; Gonesse ; Goussainville ; Montigny-lès-Cormeilles ; Persan ; Taverny.

Programme

1. Groupe de travail « Evaluation des CUCS »

Suite à un premier cycle de qualification sur l'évaluation des CUCS organisé en janvier 2007, le Pôle de ressources a souhaité, après une période de latence liée au lancement du dispositif, engager avec le même intervenant, et dans le cadre d'un groupe de travail spécifique, un accompagnement à la démarche d'évaluation.

Cet accompagnement, démarré en novembre 2007, poursuit 3 objectifs : travailler à la définition d'outils d'évaluation (quantitatif et qualitatif) destinés à la politique de la ville ; appliquer pratiquement cette définition d'outils à quelques objets d'évaluation (action, groupe d'actions, dispositifs, CUCS) ; explorer les modalités de « compte-rendu » des résultats de l'évaluation.

A l'issue des 6 séances, un document méthodologique rassemblera l'ensemble des outils et démarches méthodologiques développés et partagés dans le cadre du groupe de travail.

Date ou période envisagée : novembre 2007 – avril 2008

Nombre de séances en 2008 : 4 (2 en 2007)

Publics : équipes et chefs de projet des CUCS

Territoire : département

Intervenant : Jean-François Bernoux

2. Groupe de travail des chefs de projet CUCS

Après l'accompagnement à la démarche d'évaluation du CUCS (avril), le groupe de travail sera maintenu et portera sur des contenus décidés avec les chefs de projet, en fonction de leurs attentes et besoins exprimés.

Ce groupe pourra poursuivre les échanges de pratiques sur la question de l'observation-suivi-évaluation des CUCS, ou aborder d'autres objets de travail, comme par exemple l'articulation entre droit commun et politique de la ville, au regard des nouvelles dispositions énoncées dans le cadre de l'application du plan *Espoir banlieues*.

Date ou période envisagée : juin-décembre

Nombre de séances : 3

Publics : équipes et chefs de projet des CUCS, Etat

Territoire : département

3. Ateliers thématiques « Développement économique et emploi »

En 2007, le Pôle de ressources a organisé un atelier intitulé « *Contrats urbains de cohésion sociale et Projets de rénovation urbaine : des leviers pour le développement économique et l'emploi ?* ». Au-delà d'un apport et d'un renforcement des connaissances sur le sujet, cet atelier a permis aux professionnels de réfléchir et d'échanger sur la façon dont ils pouvaient, au regard de leur fonction d'animation et de coordination de dynamiques

locales, jouer un rôle prépondérant dans la mise en œuvre de projets de développement économique adaptés aux territoires et populations.

Ce premier atelier introductif à la thématique était les prémices et le fondement d'un travail plus pérenne qui se poursuivra en 2008 par l'organisation de 3 ateliers spécifiques.

Ces ateliers viseront, en permettant la rencontre entre acteurs des CUCS, PRU et professionnels des secteurs du développement économique, à approfondir certaines problématiques évoquées lors de l'atelier introductif, en rapport par exemple avec la création d'activités, le commerce de quartier, les entreprises, l'artisanat, ou par ailleurs l'économie sociale et solidaire.

Enjeux : rapprochement des cultures professionnelles, identification des partenariats et des modalités d'un travail en réseau.

Date ou période envisagée : mai-décembre

Nombre d'ateliers : 3

Publics : équipes CUCS et RU, services économiques des collectivités territoriales, entreprises, Etat...

Territoire : département

Intervenants : Ifaces Développement + acteurs économiques

4. Groupe de travail des coordonnateurs ASV et autres dispositifs locaux de santé

Le Pôle de ressources a organisé en 2007, en partenariat avec la DDASS, un cycle de qualification intitulé « Promouvoir la santé au niveau local ». Dans le prolongement de ce cycle, il est envisagé la création d'un groupe de travail qui réunira les acteurs des collectivités territoriales investis dans des démarches collectives de santé, dans le cadre d'ASV (Atelier santé ville) ou d'autres formes de dynamiques partenariales.⁹

Ce groupe offrira la possibilité aux participants de poursuivre collectivement leur réflexion, d'échanger leurs pratiques et construire des outils communs, de favoriser une plus grande appropriation des enseignements reçus.

Entre autres thèmes possibles de travail : la participation des habitants, la mobilisation des professionnels de santé (médecins notamment), la fonction « observatoire », le partenariat...

Date ou période envisagée : avril-décembre

Nombre de séances : 4

Publics : coordonnateurs ASV et autres animateurs de dispositifs locaux de santé

Territoire : département

Partenaire : DDASS

⁹ 2 Ateliers santé ville sont structurés à ce jour (Argenteuil, Gonesse), 3 sont en cours de constitution (Eragny, Cergy et Villiers-le-Bel).

5. Etude-diagnostic sur le thème « Prévention de la délinquance »

La prévention de la délinquance touche et imbrique entre elles des problématiques multiples : prévention précoce et juvénile, relation aux familles, toxicomanie et conduites addictives, violences urbaines, violences scolaires, mais aussi violences institutionnelles, aide aux victimes, accès au droit, exclusion sociale, discriminations, justice de proximité, relations entre habitants et institutions...

Axe sensible d'intervention des CUCS, et par ailleurs jusqu'à ce jour relativement peu traité par le Pôle de ressources, une étude-diagnostic sera menée en 2008 afin de mieux connaître et recenser les démarches engagées dans les différents sites du Val d'Oise (notamment dans le cadre des CLSPD). Une synthèse des informations recueillies sera produite et diffusée auprès des acteurs du département intéressés, en vue de soutenir et renforcer la pertinence de leurs actions.

A partir de ce premier travail de synthèse et d'analyse, des propositions d'actions collectives à l'échelle départementale seront élaborées par le Pôle de ressources.

Date ou période envisagée : second semestre

Démarche : réunions collectives, entretiens, visites de sites, documentations

Territoire : département

II. Projets de réussite éducative (PRE)

Observations / constats

Le Val d'Oise recouvre 14 projets de réussite éducative.¹⁰ 7 d'entre eux ont démarré de façon effective en 2007.

Les problématiques récurrentes qui ssurgissent de la plupart des sites portent globalement sur : le repérage des enfants, la relation et la place des familles, le partenariat et le travail en réseau, le positionnement du PRE par rapport aux autres dispositifs existants, ou encore l'évaluation et l'adaptation du dispositif.

Comme évoquées précédemment, les mesures présentées dans le cadre du *plan Espoir banlieues* devraient avoir des incidences directes sur les orientations de certains PRE (activités de fin de journée en milieu scolaire, busing...).

Options d'intervention retenues

Pour accompagner la réflexion des équipes de réussite éducative et promouvoir le partage d'expériences et l'élaboration collective, le Pôle de ressources anime un groupe de travail depuis juillet 2005. Cette animation sera poursuivie en 2008 à partir d'une programmation de contenu définie conjointement avec les coordinateurs PRE.

¹⁰ PRE du Val d'Oise : Sarcelles, Persan, Gonesse, Goussainville, Deuil-la-Barre, Pontoise, Soisy-sous-Montmorency, Montmagny, Saint-Ouen-l'Aumône, Cergy, Eragny-sur-Oise, Argenteuil, Garges-lès-Gonesse, Villiers-le-Bel.

Programme

1. Cycle de qualification « Evaluer un PRE »

Ce cycle, démarré en novembre 2007, a pour objet, à partir des questionnements des participants et en prenant appui sur les démarches de suivi-évaluation que les différents sites PRE ont déjà mis en oeuvre, d'élaborer une réflexion et des outils, notamment qualitatifs, permettant d'évaluer l'évolution des situations des enfants suivis par le dispositif, ainsi que l'impact global du dispositif sur les territoires.

Les objets d'évaluation traités au cours des séances portent sur : la relation aux familles ; le partenariat et le travail en réseau ; le positionnement du PRE par rapport aux autres dispositifs existants ; le repérage des enfants ; les actions.

Enjeux : construire collectivement une culture de l'évaluation et des outils que chaque site pourra se réappropriier et adapter librement. Sans que l'objet du cycle tende à la modélisation des démarches, un référentiel d'évaluation sera élaboré à partir des travaux du groupe.

Date ou période envisagée : novembre 2007-avril 2008
Nombre de séances en 2008 : 4 (2 en 2007)
Publics : Coordinateurs PRE, Etat et Education nationale
Territoire : département
Intervenant : COPAS

2. Groupe de travail sur la réussite éducative

Dans le cadre de ce groupe, des séances pourront être consacrées, en fonction des attentes et besoins exprimées par les coordinateurs, à :

- des échanges relatifs aux démarches de travail, aux outils de suivi mis en place ou à l'action en réseau. Dans ce cadre, des expériences significatives de PRE hors département seront invitées à présenter leur travail ;
- l'organisation de temps de concertation avec les institutions (Education nationale, Conseil général, CAF, DDASS, DIV, ACSE...) : l'objectif sera, avec des représentants départementaux de ces institutions, d'établir un état des lieux des partenariats, d'identifier les freins et conditions de réussite, de réfléchir aux possibilités communes d'évaluation, notamment au regard des nouvelles dispositions énoncées dans le cadre du plan *Espoir banlieues*.

Date ou période envisagée : année
Nombre de séances : 3
Publics : Coordinateurs PRE, agents de l'Etat et des collectivités territoriales...
Territoire : département

3. Autres actions

. *Participation du Pôle de ressources aux groupes de travail et comités de pilotage* mis en place par la Mission à l'Égalité des chances de la préfecture de région (projets régionaux de formation d'équipes ERE et d'organisation d'une journée régionale).

III. Projets de rénovation urbaine (PRU)

Observations / constats

Les projets de rénovation urbaine concernent dans le Val d'Oise une douzaine de sites.¹¹ D'autres projets sont en cours de constitution.

Les enjeux liés à la réussite de ces projets dépassent le strict volet du bâti. Au-delà de sa mission première d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, la rénovation urbaine s'inscrit, de façon plus globale, dans une démarche de renouvellement urbain prenant en compte plusieurs problématiques liées au développement social du territoire. A savoir : la gestion urbaine de proximité ; le relogement ; le développement économique et l'emploi ; l'insertion ; l'articulation entre social et urbain ; la concertation des habitants.

Options d'intervention retenues

Le Pôle de ressources traitera plus spécifiquement des problématiques liées au développement économique et l'emploi, à l'insertion et au relogement.¹² Les deux premiers thèmes, déjà abordés en 2007, donneront lieu à la poursuite des démarches de travail ainsi engagées.

Programme

1. Groupe de travail « Clauses d'insertion dans les PRU »

L'activation de leviers en faveur de l'insertion dans les PRU est possible. Elle rencontre cependant de fortes difficultés d'application, entre coordination de la démarche, coopération d'acteurs aux cultures professionnelles différentes et accompagnement des parcours d'insertion.

Un groupe de travail, mis en place depuis février 2007, a pour objet de contribuer au renforcement des compétences des chargés de mission ou autres acteurs directement en charge de la coordination des dispositifs de clauses d'insertion. Il a, jusqu'à ce jour, permis d'échanger sur les pratiques, dont celles relatives à l'utilisation d'outils méthodologiques de suivi et de coordination.

¹¹ PRU : Gonesse, Saint-Ouen-l'Aumône, Argenteuil, Bezons, Garges-lès-Gonesse (2), Cergy, Goussainville, Villiers-le-Bel, Deuil-la-Barre, Fosses, Persan, Sarcelles.

¹² En ce qui concerne le développement économique, les acteurs en charge des PRU seront associés aux ateliers également proposés aux acteurs en charge des CUUS (voir page 17).

Pour inscrire ce groupe dans une optique de production et ne pas le limiter à un fonctionnement « entre-soi », d'autres acteurs directement impliqués dans la mise en œuvre des clauses d'insertion (bailleurs sociaux, groupes d'entreprises, services des marchés des villes...) seront en 2008 invités à intégrer le groupe.

Enjeux : permettre, collectivement et dans la durée, d'agir plus efficacement sur les freins à la construction de démarches, d'en trouver de nouveaux leviers, et d'imaginer d'autres voies de réalisation des objectifs des chartes d'insertion.

Date ou période envisagée : avril-décembre

Nombre de séances : 4

Publics : chargés de mission « Clauses d'insertion », structures d'insertion, bailleurs sociaux, Etat, services de l'emploi...

Territoire : département

Partenaire : DDTEFP

2. Journée départementale sur le relogement dans la cadre des PRU

Les enjeux liés au relogement des ménages dans le cadre des opérations de rénovation urbaine sont cruciaux : l'amélioration des conditions de logement et des parcours résidentiels ; la préservation des équilibres sociaux des quartiers ; la réinscription des ménages en difficulté sociale dans une dynamique d'insertion...

En Ile-de-France et dans le Val d'Oise, le processus de relogement est de plus particulièrement complexe en raison de multiples facteurs qui portent, notamment, sur la situation très tendue du marché du logement, une faible capacité opérationnelle des intercommunalités, et une dégradation de la situation socio-économique des habitants des ZUS (baisse du taux de rotation, accès à la propriété limité...).

Dans ce contexte, le Pôle de ressources propose d'organiser une journée d'informations et d'échanges afin, au niveau départemental, de débattre des enjeux, renforcer les compétences des acteurs concernés, interpeller les décideurs et participer à la production d'une connaissance collective utile à l'action.

Date ou période envisagée : 4^{ème} trimestre

Publics : collectivités territoriales, Etat, bailleurs sociaux, équipes PRU

Territoire : département

Soutien à la vie associative

De nombreuses associations valdoisiennes participent, en fonction de leurs centres d'intérêt, aux actions de qualification que le Pôle de ressources propose régulièrement (petits-déjeuners du pôle, journées thématiques, actions de sensibilisation...).¹³

Par ailleurs, le Pôle de ressources mène directement, depuis plusieurs années, des actions spécifiques de soutien des acteurs associatifs impliqués dans la politique de la ville et le développement social urbain.

Observations / constats

Ces associations peuvent globalement se regrouper en deux catégories : les associations de proximité essentiellement constituées de bénévoles, et les associations employeurs recevant ou pas une délégation de service public, dont la mission dépasse généralement l'échelle du quartier, voire de la ville.

Elles agissent dans un environnement complexe, combinant pluralité de dispositifs, logiques territoriales et interventions par publics, articulation entre politiques spécifiques et politiques de droit commun, et font l'objet d'une interpellation de plus en plus forte sur l'efficacité et l'efficience de leur action, leur faculté à évaluer et à travailler en réseau.

Plusieurs structures interviennent dans le Val d'Oise en appui à ces associations : centres locaux de service aux associations, CRIB¹⁴, Fédération des Centres sociaux, réseaux d'éducation populaire...

Options d'intervention retenues

Dans le prolongement des options d'intervention retenues pour la période 2007-08, le soutien des associations impliquées dans la politique de la ville, au regard des missions du Pôle de ressources, portera sur :

- un renforcement des connaissances et un appui à la réflexion liés à la compréhension des politiques publiques, à l'environnement dans lequel les associations évoluent et au rôle qu'elles sont amenées à jouer en matière de développement social des territoires ;
- un appui à la mise en œuvre de dynamiques locales : information, formation, contribution au montage de projets...

NB : Ce travail se réalisera en complémentarité et en coordination avec les actions menées par les autres réseaux d'appui au secteur associatif.

¹³ En 2007, 24,13 % des acteurs ayant participé à ces actions de qualification étaient des professionnels ou des bénévoles du secteur associatif.

¹⁴ CRIB : Centre de ressources et d'information des bénévoles du Val d'Oise

Programme

1. Groupe de travail « Appui aux associations et politique de la ville »

Le Pôle de ressources a proposé fin 2007 aux diverses structures locales d'appui aux associations un cycle de qualification visant à renforcer leurs stratégies d'accompagnement, à partir d'apports de connaissances relatives à la politique de la ville, et l'analyse de la place des associations dans le système d'acteurs local.

Dans le prolongement de ce premier temps de qualification, il est proposé de créer un groupe de travail qui aurait pour vocation d'approfondir et d'échanger, à partir de l'expérience et des pratiques des structures participantes, les problématiques repérées lors du cycle de qualification : le positionnement professionnel des structures d'appui, entre réponses techniques et ouvertures stratégiques ; le travail de réseau ; la relation associations-pouvoirs publics ; les limites de l'accompagnement...

Date ou période envisagée : avril-novembre

Nombre de séances : 4

Publics : centres sociaux, maisons de quartier, centres de services aux associations

Territoire : département

Intervenant : Cirese

2. Cycles de qualification « Evaluer son projet »

Deux cycles de qualification d'une journée sur l'évaluation seront organisés à destination des associations investies dans le champ de la politique de la ville. Ils seront construits en collaboration avec les chefs de projet CUCS des territoires considérés (Communautés d'agglomérations ou groupes de villes).

L'objectif sera de fournir, à travers une approche pragmatique de l'évaluation, un référentiel d'usage directement opérationnel : repères théoriques, application à des cas pratiques, propositions d'outils méthodologiques.

Date ou période envisagée : mai-décembre

Nombre de séances : 2

Publics : associations de proximité

Territoires : Est Val d'Oise + autre à déterminer

3. Séminaire de travail « De l'utilité des associations dans le développement social des territoires » : restitution et mise en débat au niveau départemental

Ce séminaire qui s'est tenu tout au long de l'année 2007 (5 journées), a regroupé, à l'initiative du Pôle de ressources, une douzaine d'associations représentant différents territoires du département et champs d'intervention associatifs (insertion, éducation, droits, animation socioculturelle, hébergement...).

Les objectifs du groupe de travail visaient à se saisir des enjeux et questions que se posent les associations pour : les mettre en perspective au regard de l'action déployée et des positionnements adoptés ; les analyser collectivement et en tirer des enseignements pour l'action ; construire un argumentaire d'intérêt sur les apports spécifiques du secteur associatif au développement social des territoires.

Les contenus des séances animées par l'ADELS ont porté sur la finalité du projet associatif, les relations aux institutions, la démocratie et la gestion internes d'une association.

A l'issue de ce séminaire, les membres du groupe ont décidé, pour 2008, de :

- publier un article dans la revue « Territoires » (ADELS) reprenant les analyses produites dans le cadre du séminaire. D'autres lieux et espaces de communication seront également utilisés (site du Pôle de ressources, numéro spécial de Résonances...) ;
- porter, diffuser et mettre en débat, dans le cadre d'un événement public type « journée d'échanges », les résultats de leurs travaux d'analyse et d'interpellation, avec les institutions, réseaux associatifs, et autres acteurs clefs du Val d'Oise concernés par la question associative.

Le Pôle de ressources assurera l'animation et le suivi de l'exécution des points évoqués précédemment.

Date ou période envisagée : année (diffusion travaux), journée départementale (4^{ème} trim.)

Publics : collectivités territoriales, Etat, associations

Territoire : département

4. Autres actions

. Appui méthodologique à l'organisation d'une Journée d'informations et d'échanges des Missions locales du Val d'Oise

Cette journée répond à la volonté des Missions locales de développer les relations existant entre leurs structures, les métiers et les personnes qui les exercent. Ces relations, jusque-là essentiellement exprimées dans le cadre de collaborations ponctuelles et bilatérales d'une Mission locale à l'autre, doivent franchir, avec l'organisation de cette journée, une étape supplémentaire en favorisant un temps de rencontre et d'échanges à l'échelle de l'ensemble des équipes de salariés.

Les objectifs de la journée seront : apporter des éléments d'information et de connaissance sur les problématiques liées à l'insertion des jeunes (données, analyses d'intervenants spécialisés) ; renforcer, par l'échange d'expériences et de réflexions, les pratiques professionnelles individuelles et collectives.

Le Pôle de ressources contribuera à la préparation, l'animation et la capitalisation de cette journée (avril).

. *Formation « Méthodologie de projet » (associations d'Argenteuil)*

A la demande de la ville, le Pôle de ressources assurera une formation en direction d'acteurs associatifs peu habitués ou éprouvant des difficultés à formaliser un projet. L'objectif sera de leur apporter des éléments de connaissance et de réflexion pour les aider dans la mise en œuvre, la valorisation et l'évaluation de leurs projets (janvier).

Actions transversales

1. Les Petits-déjeuners du Pôle

Les « Petits-déjeuners du Pôle » sont l'occasion de convier des chercheurs ou chargés d'études à venir présenter leurs travaux récents ou à apporter leur analyse sur un thème donné, en lien avec une problématique transversale de développement social urbain (DSU).

Destinées à l'ensemble des acteurs de la politique de la ville et du DSU du département concernés ou intéressés par le sujet, ces rencontres sont conçues comme autant de possibilités, pour les participants, de nourrir leur réflexion, de ré-interroger leurs pratiques et le sens de leur action, de prendre un peu de distance par rapport à leurs engagements au quotidien.

Un « Petit-déjeuner du Pôle » s'organise habituellement sur une matinée (9h00-11h30), autour de deux temps : un premier temps d'intervention d'un ou deux chercheurs, puis un débat-discussion avec les participants.

Parmi les thèmes programmés ou envisagés :

- le quartier : quels usages, quels effets ? Construction des identités et rapport au territoire. Compréhension des phénomènes sociaux et urbains ;
- Etude comparée des politiques urbaines dans les villes de France et d'Afrique du Nord.

Date ou période envisagée : mars / juin / octobre

Nombre de Petits-déjeuners : 3

Publics : associations, équipes de dispositifs politique de la ville, Etat, coll. territoriales, élus...

Territoire : département

2. Les Rencontres Observations et Territoires

Le Pôle de ressources Ville et développement social propose un nouveau rendez-vous intitulé « *Observations et territoires* », qui sera l'occasion, tous les deux mois, de présenter des études et enquêtes statistiques départementales et régionales susceptibles de renforcer la connaissance territoriale des acteurs du Val d'Oise.

Ces temps de présentation, volontairement courts, traiteront, au fil des rencontres, d'études et enquêtes récentes liées, par exemple, à la situation de l'emploi, de l'insertion, du logement, de la mobilité, de la démographie... Divers organismes spécialisés, départementaux ou régionaux, seront ainsi invités à présenter leurs travaux.

Les deux premières rencontres porteront sur les pratiques et évolution des pratiques des ménages valdoisiens en matière de déplacements et de mobilité (mars), et sur le logement social en Ile-de-France (mai).

Date ou période envisagée : mars / juin / octobre

Nombre de séances : 4

Publics : associations, équipes de dispositifs politique de la ville, Etat, coll. territoriales, élus...

Territoire : département

Autres actions

1. Recherche-action « Conditions de vie de familles issues de l'immigration » : restitution et élaboration d'actions de qualification

La recherche-action, menée en partenariat avec l'association AFAVO¹⁵ en 2007, visait à la réalisation d'un diagnostic permettant de mieux comprendre les conditions de vie des familles issues de l'immigration et les ressources qu'elles mobilisent pour faire face aux nombreuses difficultés qu'elles ont à vivre au quotidien.

Elle avait ainsi pour objectifs de produire une connaissance plus précise et approfondie sur leurs conditions de vie ; susciter une valorisation des potentialités d'action qu'elles déploient auprès du système d'acteurs local ; créer une mobilisation permettant de rompre les spirales de l'exclusion et de ré-ouvrir des espaces de possible et d'accès au droit ; construire collectivement des propositions visant à produire du changement.

4 thèmes d'échanges et de réflexion ont été traités : situation scolaire et école, logement-habitat, santé-access aux soins, titre de séjour-nationalité. Une trentaine de familles a été rencontrée individuellement.

Le rapport final de cette recherche-action conduite par Joëlle Bordet et Bernard Champagne (psychosociologues) sortira au début de l'année 2008. Une restitution publique et une valorisation de ce travail seront réalisées au niveau départemental et régional.

Au-delà, le Pôle de ressources envisage, au regard de l'analyse des résultats produits, de construire une proposition d'action(s) de qualification en direction des acteurs associatifs et institutionnels concernés (travailleurs sociaux, juristes, enseignants...) en vue de :

- mieux faire connaître les perceptions et réalités vécues par ces familles ;
- développer des démarches d'accompagnement des familles axées sur l'approche collective et l'autonomisation.

Un groupe de réflexion, composé de personnes ressources qualifiées, sera constitué en vue de contribuer à la construction de cette proposition.

Date ou période envisagée : avril-juin (restitution de la recherche-action), avril-décembre (élaboration action(s) de qualification)

Publics : collectivités territoriales, Etat, associations, intervenants sociaux

Territoires : département et région

¹⁵ AFAVO : Association des Femmes Africaines du Val d'Oise

2. Appui méthodologique à l'organisation de la Journée « Les violences faites aux femmes – la situation des femmes immigrées »

La délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité du Val d'Oise, avec l'appui des partenaires engagés sur les questions des violences faites aux femmes, propose une journée d'information en vue de permettre aux professionnels de mieux comprendre, repérer, orienter et accompagner les femmes victimes.

Le Pôle de ressources apportera un appui méthodologique à la préparation de cette journée et en produira les actes.

Information, documentation, publications et communication

1. Service info-doc

Le service info doc traite l'ensemble des demandes spécifiques formulées par les acteurs de la politique de la ville et du développement social urbain (demandes téléphoniques ou par internet). Ces demandes renvoient, le plus souvent, à un travail de recueil et de synthèse d'informations, de repérage d'expériences, de personnes et de lieux-ressources.

Ce service, dans son fonctionnement, s'appuie sur les acteurs du Val d'Oise qui, s'ils sont susceptibles d'être demandeurs d'informations, sont aussi producteurs de ressources, et privilégie le partenariat avec d'autres lieux ressources.

2. Centre de documentation

Le Pôle de ressources dispose d'un espace documentaire qui rassemble sur la politique de la ville et le développement social urbain (DSU), des données départementales, des éléments d'expérience, des dossiers thématiques, des ouvrages conceptuels ou méthodologiques...

Actions 2008 : outre le travail permanent d'accueil et d'enrichissement des ressources documentaires, un travail spécifique sera poursuivi en vue de développer les activités du centre de documentation vers l'extérieur : recherche de partenariats avec des universités (apprentissage de la fonction ressource auprès d'étudiants), et des centres de documentation municipaux (sensibilisation aux thèmes liés à la politique de la ville et au DSU).

Par ailleurs, le Pôle de ressources souhaite, en 2008, engager une réflexion de fond sur la fonction « documentation » afin de faire évoluer ce service et répondre au mieux aux besoins des acteurs du département (prise en compte des nouvelles technologies de l'information, des modifications des pratiques de recherche des acteurs...).

3. Lettre mensuelle d'information Résonances

Diffusée à près de 1200 exemplaires, elle se fait notamment l'écho de l'actualité de la politique de la ville sur le plan national, départemental et local, et accorde une part importante à la valorisation des initiatives et expériences locales (qu'elles soient portées par des acteurs associatifs ou institutionnels).

Action 2008 : 11 numéros seront réalisés et diffusés.

4. Site internet www.poleressources95.org

Le site internet réunit des éléments d'actualité portant sur les thèmes traités par le Pôle de ressources, informe sur les actions et projets en cours, apporte des éléments de présentation

du Val d'Oise et de ses enjeux, regroupe des fiches d'expériences, propose le téléchargement des publications du Pôle de ressources...

Actions 2008 : animation permanente, actualisation des données (dont nouveaux contrats CUCS et CIVIQ 2), mise en ligne des publications du Pôle de ressources.

5. Publications

Production de publications issues d'actions réalisées en 2007

- . Petit-déjeuner du Pôle « Des jeunes de la cité à la jeunesse : pour une approche globale des problématiques »
- . Petit-déjeuner du Pôle « Pauvreté et précarité dans les ZUS : quels constats, pour quelles évolutions ? »
- . Ateliers « Insertion et projets de rénovation urbaine » (3)
- . Atelier « CUCS et PRU : des leviers pour le développement économique et l'emploi ? »
- . Cycle de qualification « Promouvoir la santé au niveau local »
- . Cycle de qualification « Les associations dans la politique de la ville : quelles formes et stratégies d'appui ? »
- . Journée régionale « Politique de la ville et développement durable : des interactions à construire »
- . Dossier thématique sur l'observation territoriale (sous réserve)

Productions de publications programmées à partir d'actions réalisées en 2008

- . Cycle de qualification « Evaluer un PRE »
- . Cycle de qualification « L'action culturelle au niveau local »
- . Cycle de qualification « Développement durable : la politique de la ville en action »
- . Doc. de capitalisation des travaux du groupe de travail « Evaluation des CUCS »
- . Petit-déjeuner du Pôle « Le quartier, quels usages, quels effets ? »
- . Deux autres petits-déjeuners du Pôle

N.B. : D'autres publications relatives à des actions 2008 seront réalisées en 2009.
